



## INSCRIPTION NAVETTE « PEZENAS- INSTITUTION » - Année scolaire 2022/2023

Chers parents,

Nous proposons une NAVETTE GRATUITE « PEZENAS- INSTITUTION ».

Ceux qui souhaitent bénéficier de ce service et qui répondent à toutes les conditions ci-dessous, doivent compléter et remettre le **coupon joint pour le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022, à l'école, au collège ou au secrétariat.**

Les conditions pour bénéficier de notre navette gratuite :

- Elle concerne exclusivement les élèves des classes de CP à la 3<sup>ème</sup>, domiciliés à Pézenas OU leurs parents travaillant à Pézenas ET qui n'auraient pas d'autres solutions de transport.
- Toute inscription est ferme, jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour un transport matin et soir, chaque jour.
- Au-delà d'un certain nombre d'absences non justifiées, la place de votre enfant sera redistribuée après vous en avoir informé.

En vous remerciant  
Cordialement

Les directeurs  
C. Suner et C. Thorel

---

### **INSCRIPTION NAVETTE GRATUITE 2022/2023 - A retourner avant le 01/07/2022**

Nom, Prénom, classe de l'élève : .....

M. et Mme ..... s'engage(nt) à ce que notre enfant bénéficie de la navette de l'Institution Sainte Marthe pour l'année 2022/2023.

Pour l'École (du CP au CM2) et le Collège : **COCHER UN SEUL CHOIX (1 OU 2 OU 3 OU 4)**

	<b>CHOIX 1</b>	7h30: ramassage place Bonnet (terrain privé)	17h00 : Départ de Sainte Marthe vers place Bonnet
	<b>CHOIX 2</b>	7h30: ramassage place Bonnet (terrain privé)	18h00 : Départ de Sainte Marthe vers place Bonnet
	<b>CHOIX 3</b>	8h30: ramassage place Bonnet (terrain privé)	17h00 : Départ de Sainte Marthe vers place Bonnet
	<b>CHOIX 4</b>	8h30: ramassage place Bonnet (terrain privé)	18h00 : Départ de Sainte Marthe vers place Bonnet

**Date et signature(s) :**